
[Imprimer](#)

Le Diag Amorçage Industriel, dispositif de soutien à l'industrialisation Bpifrance : une opportunité pour les entreprises des Territoires d'industrie

Image

Dans le cadre de France 2030, un plan de soutien aux startups industrielles doté de 2,3Md€ a été lancé en janvier dernier. Parmi les mesures décidées pour accompagner les startups dans leur industrialisation, le Diagnostic Amorçage Industriel mis en place par Bpifrance propose un accompagnement personnalisé à l'amorçage du projet industriel.

En deux phases clés et concrètes, le Diag Amorçage Industriel permet à l'entreprise de (re)définir sa stratégie industrielle puis d'affiner le projet, afin de mieux préparer l'industrialisation opérationnelle et de prendre des décisions éclairées (dimensionnement, stratégie fournisseur...).

Le Diag Amorçage Industriel s'adresse aux startups à vocation industrielle, PME et ETI de moins de 250 personnes ayant un projet d'industrialisation à court/moyen terme, privilégiant la France pour ce projet.

Il consiste en une prestation d'accompagnement et de conseil réalisée par un expert spécialisé sur les enjeux de l'industrialisation, et destinée à :

- Evaluer les enjeux de la localisation et de l'industrialisation, et analyser la stratégie industrielle visée ;
- Définir l'organisation industrielle à mettre en place en privilégiant un sourcing national.

La prestation de 10 jours maximum sur une durée maximale de 6 mois représente un coût de 10 000€ HT pris en charge à 80% par Bpifrance (puis 50% après la phase expérimentale actuellement en cours).

Retrouvez cet outil dans le panorama des aides aux industries de Bpifrance présenté lors de la masterclass du 12 avril.

Le Diag Amorçage Industriel

Assurer l'industrialisation des innovations



Le dispositif d'accompagnement innovation Diag Amorçage Industriel propose un accompagnement personnalisé à l'amorçage du projet industriel.

POURQUOI ?

Le Diag Amorçage industriel s'adresse aux dirigeants souhaitant définir une stratégie d'industrialisation via (1) l'évaluation des enjeux d'industrialisation en France et (2) la définition de l'organisation industrielle pour lancer le projet.

COMMENT ?

Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de consultants spécialisés dans les secteurs industriels.

Ce réseau d'experts est sélectionné par Bpifrance. L'accompagnement se fait sur une période de 6 mois maximum.



Responsable de l'offre : aida.urien@bpifrance.fr
Adresse mail de l'équipe : equipe.diag@bpifrance.fr

POUR QUI ?

- Start-ups à vocation industrielle, PME et ETI indépendantes de moins de 2000 salariés
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- Exclusion : entreprises en « difficulté » selon la définition européenne.

QUEL PRIX ?

- 10 000€ HT pour 10 jours de prestation maximum
- Prise en charge à 80% du montant total de la prestation par Bpifrance (puis 50% après la phase expérimentale actuellement en cours)

bpifrance |

[Consulter le cahier des charges](#)